

# Le CASSIDEN

juillet & août 2016



## EDITO

Notre territoire, baigné de lumière et bordé par la méditerranée, rayonne et ne ressemble à aucun autre !

Je me suis engagée, auprès de tous les acteurs de ce site unique au monde et aux espaces naturels exceptionnels, à travailler pour son développement, tout en préservant son environnement, son authenticité et la qualité de vie de ses résidents. Pendant la période estivale, Cassis passe de 8 000 à 40 000 habitants et cela ne s'improvise pas ! Nous souhaitons, année après année, offrir un accueil dynamique et chaleureux aux touristes, créer de l'animation et des événements culturels innovants et authentiques pour tous, protéger notre cadre de vie et notre magnifique patrimoine naturel.

Un certain nombre de mesures sont, de ce fait, mises en place chaque année.

Un nettoyage de l'ensemble du littoral est réalisé quotidiennement du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre. Depuis trois ans nous trions l'ensemble des déchets collectés sur le littoral : cannettes, bouteilles en verre, plastique, mégots. Des chariots de tri sont également mis à disposition du public aux sorties de plage.

Nous sommes pionniers dans la quantification des déchets collectés sur le littoral, ce qui nous permet de cibler plus activement les sensibilisations. Et nous distribuons chaque été 10 000 cendriers de plage.

Cassis est dotée d'une station d'épuration biologique surdimensionnée, capable de gérer les fluctuations de population.

Cassis reçoit également le label « Pavillon bleu des plages » depuis 2009, la calanque de Port Miou « le Pavillon bleu des ports », et nous vous rappelons que Cassis est la première ville des Bouches-du-Rhône à avoir obtenu la certification de son système de gestion des eaux de baignade en 2011.

Elle reçoit cette certification du bureau Véritas et des services de l'Etat depuis 5 ans maintenant.

Chaque année, les eaux de nos 4 sites de baignade (Grande mer, Bestouan, Arène et Corton) sont toutes classées en qualité excellente par l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Cette année l'objectif est d'atteindre de nouveau l'excellence en reconduisant nos démarches préventives, à savoir :

- Réalisation des 62 analyses réglementaires par l'ARS, de juin à septembre de façon bihebdomadaire ;
- Réalisation de 160 analyses d'auto surveillance de mai à septembre par le SERAMM ;
- Réalisation de 19 analyses toute l'année par la Surfrider Foundation, qui cette année sera sur le site des roches plates, après avoir travaillé sur le « spot » de l'Arène pendant près de 10 ans.

L'ensemble de ces résultats est affiché sur les plages et en ligne sur le site de la ville durant toute la saison estivale.

Enfin, trois saisonniers veillent au bon fonctionnement et déroulement de la saison sur terre comme en mer.

La ville de Cassis met également à votre service une application sur smartphone unique en son genre : « Cassis Infoplages ». Elle permet d'obtenir en temps réel, une information fiable sur la qualité des eaux de baignade et les conditions de sécurité en matière d'accès aux plages.

Une synthèse des informations sur la météo du jour, le vent, les températures de l'eau et de l'air, complète également les informations offertes par Cassis Infoplages. Vous pouvez la télécharger gratuitement !

Cassis vit aux 4 saisons le bonheur « haute définition » dans un environnement préservé.

Je vous souhaite un très bel été à Cassis et de merveilleuses vacances !

**Danielle MILON**

*Maire de Cassis*

*Chevalier de la Légion d'honneur*

*Vice-Présidente du Conseil Départemental*

*Présidente de Bouches-du-Rhône Tourisme*

*Vice-Présidente de la Métropole Aix Marseille Provence*

*Présidente du Réseau PACA 21*







# EN ÉTÉ, LA SÉCURITÉ RENFORCÉE

Chaque été, la population de Cassis passe de 8 000 à 40 000 habitants. La municipalité met tout en œuvre pour apporter un maximum de sécurité en renforçant les effectifs de la Police municipale et en déployant ses dispositifs de sécurité.

## 1 - LE RENFORT EN EFFECTIF

- **de la police municipale** : pendant la saison estivale, l'équipe est renforcée de 4 vacataires, de 6 auxiliaires et de 3 BNSSA pour renforcer la brigade nautique. Des services spécifiques adaptés à la saison sont mis en place : brigade nautique, brigade motorisée renforcée, renfort des services nocturnes avec un effectif de 3 policiers.
- **des autres services de sécurité** : renfort de la gendarmerie nationale avec un effectif de 4 gendarmes. Au niveau de la surveillance des plages, 3 pompiers sauveteurs sont présents chaque jour plage du Bestouan et 4, plage de la Grande Mer.

## 2- LES DISPOSITIFS

### Les Filtrages :

Ils sont mis en place tous les week-ends de

10h à 17h en fonction des besoins. Ils pourront également être instaurés à toute heure les autres jours en fonction de la fréquentation du village. Ils sont organisés ainsi :

- à la Rodeca Vence ou au carrefour Agostini pour le centre-ville;
- rond-point des Carriers ou de l'avenue des Dardanelles selon la densité de la circulation.

### Surveillance des plages :

La Brigade nautique est présente tous les jours jusqu'au 31 août puis tous les week-ends jusqu'au 18 septembre.

### La vidéo Protection :

76 caméras sont déployées sur la commune et fonctionnent 24h/24, ce qui permet :

- la surveillance des entrées et sorties de la commune ;
- la protection des bâtiments communaux et publics ainsi que leurs abords ;
- la régularisation du trafic routier ;
- la constatation des infractions aux règles de la circulation et une vidéo verbalisation sur des secteurs définis ;
- la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

Une dizaine de nouvelles caméras sera installée fin 2016 notamment dans la vieille ville.

### La Télésurveillance :

Par souscription d'un contrat, les Cassidens peuvent relier directement l'alarme de leur habitation au service de la Police municipale par un système de télésurveillance (40 euros/mois).

### Les Opérations Tranquillités Vacances et «Participation Citoyenne»

Les Opérations Tranquillités Vacances sont reconduites chaque année, et permettent aux habitants de partir en congés en toute sérénité. L'inscription se fait à la police municipale ou la gendarmerie en renseignant une fiche prévue à cet effet. Il est recommandé de laisser une clé de portail ou le « digicode » de la propriété pour que les agents puissent pénétrer et effectuer une reconnaissance sur tous les accès (portes, volets, baies vitrées, ...) et ainsi lever le doute d'une quelconque tentative d'effraction.

Le dispositif de Participation Citoyenne, quant à lui associe les habitants d'un même quartier à la prévention des vols et actes de délinquance.

En effet, les référents ou adhérents par quartier peuvent en temps réel, ou par moyens informatiques, informer les services de police municipale ou de gendarmerie d'agissements suspects dont ils seraient témoins, il ne s'agit pas bien sûr de créer une « milice privée » qui se substituerait aux forces de sécurité mais bien de collaborer avec eux par le signalement de tout incident, incivilité ou infraction.

### Verbalisation

Beaucoup d'abus ont été relevés dans le centre-ville et les abords concernant le stationnement gênant des véhicules. Il faut souligner qu'un bon nombre d'infractions concerne directement certains Cassidens. Nous rappelons que le service de la Police est doté du procès-verbal électronique et qu'il est très difficile d'obtenir une indulgence car directement relié au fichier central des contraventions. Une fois la verbalisation terminée, nous n'avons plus la main, autrement dit le contrevenant devra s'acquitter du montant de la contravention. Nous demandons à tous un effort de civisme et de savoir-vivre.

## PÊLE-MÊLE

### INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES (ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES ...)

Le service de transport scolaire étant un service de la Métropole, inscription et paiement se feront en mairie auprès de la Direction administration générale, à partir du 5 juillet, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (fermeture du 8 au 15 août).

Pièces à fournir : carte Transpass de l'enfant (si déjà inscrit), dernier avis d'imposition, photo pour les nouveaux inscrits.

Attention : les inscriptions aux transports, dont les lignes sont gérées par le Conseil Départemental, se font également en mairie depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015. Infos : 04 42 18 36 39

A noter : pour les inscriptions SNCF, s'adresser directement à la gare.

### FERMETURES ET OUVERTURES DES LIEUX D'ACCUEIL :

- Multi-accueil La Respido : 04 42 18 35 68 Fermeture du 1<sup>er</sup> au 21 août
- LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) : 04 42 18 35 64 - Fermeture le jeudi 30 juin - Ouverture le mardi 6 septembre.
- Consultations nourrissons gratuites : Fermeture vendredi 29 juillet - Ouverture vendredi 9 septembre. Uniquement le vendredi matin des semaines paires. Prise de RDV du lundi au vendredi au 04 13 31 81 20

### UN NOUVEAU CATAMARAN POUR L'ÉCOLE DE VOILE

L'École de voile s'est dotée d'Hobies Cat T1 afin de remplacer les Hobies Cat 16 devenus vétustes. L'Hobie Cat T1 est un bateau moderne, performant et simple d'utilisation. Son ergonomie le rend confortable et sécurisant pour les pratiquants. Pratique réservée aux plus de 14 ans.

### SUNDEK, NOUVELLE BOUTIQUE À CASSIS

La célèbre marque Californienne de maillots de bain tant appréciés des surfeurs, a ouvert ses portes à Cassis. Venez retrouver « la marque à l'arc en ciel » dans votre magasin SUNDEK, 7 rue Michel Blanc - 7j/7 de 10h à 19h. (04 42 71 47 83)

### STAGE D'AQUARELLE EN EXTÉRIEUR



Laurent Messenger, artiste professionnel diplômé des Beaux-Arts, vous initie à la pratique de l'aquarelle. Chaque jour un site différent de Cassis (Port-Miou, le Cap Canaille ...) et des alentours. Du 11 au 15 juillet, de 9h à 12h. Niveaux débutant et perfectionnement. Tarif : 145 €.

Infos : 06 82 50 31 09 ou [lmessenger@mac.com](mailto:lmessenger@mac.com)  
Formulaire d'inscription téléchargeable sur [www.laurentmessenger.com](http://www.laurentmessenger.com)

### LE CASSIDEN BERNARD LABI MÉDAILLÉ GRAND OR

Le 1<sup>er</sup> mai dernier à l'Élysée, accompagné de son épouse Marie-Jeanne et de Claude VANGERMEZ, Président Régional PACA des Médailles du travail, Bernard LABI a reçu la médaille GRAND OR des mains du Président de la République François HOLLANDE.



Cette éminente distinction récompense ses 43 années d'activités au sein de la même entreprise et la qualité de son travail. Nous lui adressons toutes nos félicitations !

### EXPOSITION PHOTO ET ANIMATION MUSICALE RUE A. THIERS

Samedi 9 juillet, de 17h à 22h, rue A. Thiers, une manifestation artistique associera une exposition photographique de Lucile Estoupan-Pastré et Denys Pastré sur le thème Cassis (paysages, scènes de vie) ainsi qu'une animation musicale.

### LA BOUTIQUE FILLES DE LUNE DÉMÉNAGE

Retrouvez Filles de lune Factory, 8 rue Pierre Eydin avec les créateurs du sud : Monochromic, La Strada, Emma Pill ...

### STAGE DE CHANT GOSPEL ET CONCERT

Mister Blaiz, ancien chef de chœur et choriste pour les plus grandes voix de la chanson française, se produit le vendredi 12 août à 21h en l'Église St-Michel avec son détonnant One Man Show Gospel.

D'autre part, du 8 au 12 août, de 10h à 12h, il organise un stage pour enfants de 6 à 12 ans. Au programme chant gospel et découverte des instruments de musique sur des rythmes afro-américains. Les enfants seront invités à participer au concert du 12 août avec Mister Blaiz !

Tarif : concert : 12 € / stage : 55 €.

Infos : 06 15 59 49 18

[misterblaiz@hotmail.fr](mailto:misterblaiz@hotmail.fr) - [www.misterblaiz.fr](http://www.misterblaiz.fr)

### TOOTA CASSIS : LE NOUVEAU PORTAIL DIGITAL DE LA VILLE

Découvrez Cassis autrement sur [www.tootacassis.fr](http://www.tootacassis.fr) et retrouvez l'ensemble des informations touristiques et pratiques du village, ainsi que de nombreux « Bons Plans » en téléchargeant gratuitement l'application (disponible en plusieurs langues sur les plateformes de téléchargement Android et iOS).

### DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À CASSIS

En étroite collaboration avec les services de la ville, SFR débutera en 2016 l'installation des premiers éléments du réseau Très Haut Débit à Cassis. Ce réseau sera ouvert à tout opérateur en mesure d'offrir des services Très Haut Débit au grand public. Le déploiement complet doit s'effectuer par tranches successives jusqu'en 2020. Afin que chaque logement puisse avoir accès à ce réseau, il est nécessaire que les propriétaires, bailleurs, syndicats de copropriétés et gestionnaires de biens autorisent l'équipement en fibre optique des parties communes de leurs immeubles. Il est donc recommandé aux copropriétés d'inscrire ce point à l'ordre du jour de leur prochaine Assemblée Générale en donnant pouvoir au syndic de signer une convention d'opérateur d'immeuble avec SFR, opérateur en charge de déployer ce réseau.

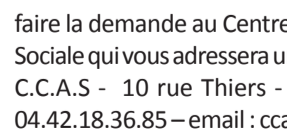
L'équipement de l'immeuble sera pris en charge par l'opérateur et n'implique aucune obligation de la part du propriétaire, ni des locataires, qui resteront libres de souscrire ou non aux offres de Très Haut Débit et libres quant au choix de leur opérateur commercial et fournisseur internet Très Haut Débit. Faute de réponse favorable à l'équipement de l'immeuble, les habitants des logements concernés seraient privés de la possibilité d'accéder aux offres de services numériques multimédias à Très Haut Débit. Aussi nous vous remercions par avance du bon accueil que vous voudrez bien leur réserver.

### PLAN CANICULE

La Municipalité vous informe de la mise en place d'un dispositif national, destiné à prévenir les conséquences d'une canicule, qui s'adresse aux personnes résidant à leur domicile, âgées de plus de 65 ans ou plus de 60 ans lorsqu'elles sont reconnues inaptes au travail.

Ce dispositif concerne également les personnes adultes handicapées bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (A.A.H.), de l'Allocation Compensatrice (A.C.T.P.), d'une carte d'invalidité ou de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou encore titulaire d'une pension d'invalidité servie par un régime de base de sécurité sociale ou au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif, il appartient aux personnes concernées d'en faire la demande au Centre Communal d'Action Sociale qui vous adressera une fiche d'inscription: C.C.A.S - 10 rue Thiers - 13260 Cassis - Tél : 04.42.18.36.85 - email : [ccas@cassis.fr](mailto:ccas@cassis.fr).



### ATELIER DE CRÉATION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE EN ARGILE

Stage pour adultes et enfants à partir de 7 ans. Fabrication d'ocarina, argilophone, lundi, mardi, jeudi et vendredi en juillet au Centre culturel. Tarifs : de 45 à 85 €  
Inscriptions : 06 52 68 00 59

### STAGE DE « REMISE AUX CAHIERS »

L'association Coups de Pouce à Cassis organise du 22 au 26 août au Centre Culturel de Cassis, 5 matinées de « remise aux cahiers » destinées aux élèves du primaire et du collège. Durant ces matinées, l'association donnera des conseils de méthodologie, de mémorisation et rafraichira les connaissances de vos enfants, axées essentiellement sur le français et les mathématiques, tout en ciblant les lacunes pour y remédier. Prix : 75 € pour 15 h de stage. Nombre limité de places. Infos : 06.63.78.08.54

### SERVICE DES PASSEPORTS LA CIOTAT

Compte tenu de l'affluence des demandes de passeports, la ville de La Ciotat a mis en service une procédure de rendez-vous pour les dépôts des dossiers. Les horaires de rendez-vous peuvent être fixés sur place ou par téléphone au 04 42 08 88 58.

A noter : les formulaires (CERFA) sont disponibles à l'accueil de la Police municipale de Cassis. Liste des documents à fournir : [www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr)

### RETROUVEZ LA VILLE DE CASSIS SUR CASSIS.FR ET FACEBOOK

Si vous souhaitez être informé de la vie cassidaine, rendez-vous sur le site officiel de la ville de Cassis [www.cassis.fr](http://www.cassis.fr) et sur la page Facebook ville de Cassis. Vous trouverez toutes les informations pratiques pour découvrir et vivre à Cassis aux 4 saisons.



Le Ciné-Calanques propose, tout au long de l'été, dans sa salle climatisée d'une capacité d'accueil de 139 places, plus de quinze projections hebdomadaires. Les dernières sorties du cinéma international y sont projetées, en qualité numérique (3D, 4K, HFR) garantissant un confort de vision et d'écoute optimal.

Cinéma commercial, cinéma d'auteur, films en versions originales sous-titrés, films en 3D, retransmissions en direct de grands événements, opéras, ballets, concerts ... le Ciné-Calanques offre une programmation riche et variée.

Retrouvez le programme de  
Ciné Calanques  
sur [www.cinecalanquescassis.fr](http://www.cinecalanquescassis.fr)  
Tél : 04 42 01 77 73

La liste «Cassis avec vous» n'a pas souhaité utiliser l'espace que nous lui réservions.



